

Nomenclature générale des actes professionnels

2 jours

Programme de DPC

Public concerné

Infirmiers Diplômés d'Etat Libéraux

Contexte

La Nomenclature Générale des Actes Professionnels (N.G.A.P.) est au centre de l'activité des infirmiers libéraux. Son application est complexe et fait l'objet de multiples interprétations qui peuvent être lourdes de conséquences pour les professionnels.

D'autre part, la récente parution des nouvelles cotations des perfusions nécessite par ailleurs une mise à jour des connaissances des infirmiers libéraux.

Objectifs

- Acquérir des connaissances concrètes l'application des cotations en fonction des soins et de la situation médicale des patients.
- Optimiser sa facturation en fonction des situations de soins : déplacements, fériés, dimanches, nuits et cumuls d'actes.
- Connaître et résoudre les problèmes liés à une mauvaise interprétation de la nomenclature.
- Comprendre et appliquer la Démarche de Soins Infirmiers (D.S.I.)
- Maîtriser les situations particulières de soins : patients diabétiques, cancéreux et en fin de vie.
- Maîtriser les cotations de soins complexes : pansements lourds, perfusions.
- S'entraîner avec des exercices concrets issu de la pratique quotidienne infirmière.
- Répondre aux problèmes de cotation soumis par les stagiaires

Méthodologie pédagogique

- Pédagogie active et participative demandant une implication des participants tout au long de la formation. Il s'agira pour les participants de s'approprier le savoir véhiculé par leur expérience.
- La compréhension théorique de la NGAP et de son contexte.
- Des exercices, des mises en situation, des présentations de cas.
- Des exercices basés sur les prescriptions rencontrées sur le terrain par les stagiaires
- Interactivité.

Organisation et déroulement

Première journée :

Matin :

Objectifs : Comprendre La Nomenclature Générale des Actes Professionnels(N.G.A.P.) : quels objectifs et contexte



9h00 - Accueil des participants, présentation de chacun au groupe et de ses attentes envers la formation. Discussion sur les problématiques récentes liés à une mauvaise application de la NGAP.

- Questionnaire individuel destiné à mettre en lumière les connaissances, croyances populaires et idées reçues des participants en lien avec le thème.

10h30 - Pause (15 mn)

10h45 - Apports théoriques

- Qu'est-ce que la NGAP ?
- Contexte historique, juridique et légal.

12h30 - Pause déjeuner

14h00 - Reprise

Après-midi :

Objectifs : apporter un niveau de connaissance commun pour tous les participants

- Découverte des articles fondateurs de la NGAP :
 - Art 4. Remboursement par assimilation
 - Art 5 - Actes pris en charge
 - Art 7 - Accord Préalable
 - Art 11B - Le cumul des actes
 - Art 13 - Frais de déplacement
 - Art 14 - Nuit, dimanches et fériés
 - Art 23 - MAU et MCI

15h15 - Pause (15 mn)

- Etude de la NGAP article par article.
- Rappels :
 - La Démarche de Soins Infirmiers (DSI)
 - Les Perfusions
 - Le cumul et association d'actes

17h00 - Fin de la journée

Deuxième journée :

Matin :

Objectifs : Application concrète de la NGAP

9h00 - Accueil des participants

- Rappel des points abordés la première journée.

10h30 - Pause (15 mn)

- Exemples et exercices corrigés de la NGAP

12h30 - Pause déjeuner

13h30 - Reprise

Après-midi :

- Exemples et exercices corrigés de la NGAP.
- Exercices soumis par les stagiaires et réflexion commune autour de leur résolution.

15h45 - Pause

16h00 - Conclusion / bilan de la formation

- Retour sur les attentes des participants
- Evaluation de la formation
- Remise de tous les supports pédagogiques issus de la formation (cours du formateur, références bibliographiques...)

17h00 - Fin de la Formation

Supports pédagogiques

Chaque participant se verra remettre l'intégralité des **cours papier** du formateur présentant l'ensemble des aspects théoriques abordés ainsi qu'une bibliographie associée.

Un **espace dédié** sur notre site, protégé par mot de passe, sera ouvert aux participants, espace contenant un ensemble de documents complémentaires (textes, articles, vidéos...).

Un **numéro de téléphone** sera remis à chaque participant, il leur permettra en cas de besoin, de joindre personnellement le formateur et se faire conseiller. Numéro valable dans les 12 mois suivant la formation.

Évaluation

L'évaluation destinée à apprécier l'atteinte des objectifs pédagogiques et de la formation se présentera sous la forme d'un questionnaire à remplir par les participants et à remettre au formateur.

Une attestation de présence sera remise aux participants en fin de stage.

Durée

2 jours

Conditions matérielles

- Un tableau (paperboard) ;
- Un vidéoprojecteur ;

Références du formateur

- Formateur installation libérale Infilib.com
- Formateur Formation Facturation, Nomenclature et Cotations Infilib.com

